

ASSEMBLÉE NATIONALE20 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2513

présenté par

Mme Rossi, M. Damien Adam, M. Ardouin, Mme Bannier, Mme Bureau-Bonnard, Mme Degois,
Mme Jacqueline Dubois, M. Fuchs, M. Haury, M. Latombe, M. Martin, Mme Maud Petit,
Mme Rauch, M. Rebeyrotte, Mme De Temmerman, Mme Valetta Ardisson, Mme Verdier-Jouclas
et M. Vignal

AVANT L'ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.